

Direction générale des douanes et droits indirects

Mise à jour du 5 août 2021

Les inscriptions peuvent être effectuées :

- par téléprocédure, sur le site internet à l'adresse <https://concours.douane.finances.gouv.fr>

- ou par dépôt, ou transmission par voie postale, d'un imprimé de demande d'admission à concourir ;

Si vous habitez en province, adressez-vous à la direction interrégionale des douanes la plus proche de votre domicile ;

Si vous êtes domicilié à Paris ou dans la région parisienne, renseignez-vous auprès de la direction interrégionale des douanes d'Ile-de-France.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES CONCOURS INTERNES ORGANISÉS AU TITRE DE L'ANNÉE 2022

CONCOURS	Date d'ouverture des inscriptions par internet et début de retrait des dossiers d'inscription (a)	Date de clôture des inscriptions par internet et date limite de dépôt des dossiers d'inscription (a)	Dates des épreuves écrites d'admissibilité (a)	Date des résultats d'admissibilité (a)	Dates des épreuves orales d'admission (a)	Dates des résultats d'admission (a)
INSPECTEUR PRINCIPAL	1 octobre 2021	5 novembre 2021	3, 4 et 5 janvier 2022	10 février 2022	du 21 au 25 mars 2022	25 mars 2022
INSPECTEUR INTERNE	8 octobre 2021	12 novembre 2021	10 et 11 janvier 2022	16 mars 2022	du 23 au 25 mai 2022	2 juin 2022
INSPECTEUR INTERNE spécialité « programmeur système d'exploitation (PSE) »	18 juin 2021	3 septembre 2021	3 et 4 novembre 2021	16 décembre 2021	Du 21 au 25 février 2022	3 mars 2022
EXAMEN PROFESSIONNEL DE CATEGORIE A (réservé aux agents des douanes)	4 février 2022	8 avril 2022	8 juin 2022	22 juillet 2022	17 au 21 octobre 2022	4 novembre 2022
CONTRÔLEUR INTERNE Branche des opérations commerciales (b)	29 octobre 2021	3 décembre 2021	28 et 29 mars 2022	9 juin 2022	du 12 au 16 septembre 2022	21 septembre 2022
CONTRÔLEUR INTERNE Branche de la surveillance (b)	29 octobre 2021	3 décembre 2021	30 et 31 mars 2022	9 juin 2022	du 12 au 16 septembre 2022 <i>(épreuves sportives : entre le 20 juin et le 15 juillet 2022)</i> <i>(évaluations psychologiques : entre le 21 juin et le 6 juillet 2022)</i>	21 septembre 2022
CONTRÔLEUR INTERNE Spécialité « maintenance navale » (branche de la surveillance)	Non organisé en 2022					
CONTRÔLEUR INTERNE Spécialité « programmeur » (branche des opérations commerciales)	22 septembre 2021	10 novembre 2021	22 et 23 février 2022	14 avril 2022	du 14 au 16 juin 2022	22 juin 2022
EXAMEN PROFESSIONNEL DE CATEGORIE B (réservé aux agents des douanes)	4 février 2022	8 avril 2022	9 juin 2022	22 juillet 2022	17 au 21 octobre 2022	4 novembre 2022
CONCOURS PROFESSIONNEL DE CONTRÔLEUR DE 1ERE CLASSE (réservé aux agents des douanes)	21 janvier 2022	18 mars 2022	31 mai 2022	-	-	30 juin 2022
CONTRÔLEUR PRINCIPAL (réservé aux agents des douanes)	25 mars 2022	25 mai 2022	6 septembre 2022	10 octobre 2022	du 14 au 18 novembre 2022	24 novembre 2022
TECHNICIEN DE LABORATOIRE DE CLASSE EXCEPTIONNELLE (réservé aux agents du service commun des laboratoires)	à préciser					
TECHNICIEN DE LABORATOIRE DE CLASSE SUPERIEURE (réservé aux agents du service commun des laboratoires)	à préciser					
CONTRÔLEUR INTERNE Spécialité « aéronautique : pilote d'avion » (branche de la surveillance)	Non organisé en 2022					
CONTRÔLEUR INTERNE Spécialité « aéronautique : pilote d'hélicoptère » (branche de la surveillance)	Non organisé en 2022					
EXAMEN PROFESSIONNEL D'AGENT DE CONSTATATION PRINCIPAL (réservé aux agents des douanes)	1 juillet 2022	9 septembre 2022	19 octobre 2022	-	-	5 décembre 2022
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE LABORATOIRE	Non organisé en 2022					
AGENT DE CONSTATATION INTERNE Concours commun de catégorie C (c)	à préciser					
AGENT DE CONSTATATION INTERNE Spécialité « Motocyclisme » (Branche de la surveillance)	Non organisé en 2022					

(a) : Les informations reprises dans le tableau ci-dessus présentent un caractère prévisionnel et sont données à titre indicatif.

(b) : Les candidats peuvent s'inscrire dans la branche des « opérations commerciales », dans celle de la « surveillance » ou dans les deux branches d'activité.

(c) : Les candidats peuvent effectuer une téléinscription par voie électronique sur internet : <https://concours.dgfiip.finances.gouv.fr>.

N.B. : Les résultats d'admissibilité et d'admission, ainsi que des renseignements sur les concours, peuvent être consultés sur internet : <https://concours.douane.finances.gouv.fr>

Concours de spécialistes